

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval**

Québec 

**Suivi annuel des résultats Lavallois
prévus à l'Entente Canada-Québec concernant
Vers un chez-soi 2019-2024**

(Communauté désignée CD-CCI pour la région de Laval)

2023-2024

Dans le but de réduire l'itinérance, les gouvernements du Québec et du Canada ont convenu d'une entente concernant la mise en œuvre du programme Vers un chez-soi (VCS). Le programme finance des activités qui contribuent aux objectifs du programme tout en reflétant les réalités locales, les besoins et les possibilités communautaires.

En lien avec le programme VCS, le Centre intégré de services de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a été mandaté pour produire le Plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) dans l'optique de prévenir et réduire l'itinérance dans la région. Le travail fut le fruit de la collaboration du CISSS de Laval avec le Réseau des organismes et intervenants en itinérance (ROIL) de la région.

Au printemps 2022, les régions visées par le volet communautés désignées sous Vers un chez-soi ont identifié dans leur plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) respectif les résultats qu'elles utiliseront pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant l'itinérance chronique. Pour chaque résultat sélectionné, la communauté a identifié les indicateurs utilisés pour le mesurer ainsi qu'une cible communautaire pour la période visée. Un premier suivi fut publié en 2022-2023 et détaille les résultats régionaux observés pour ce même exercice (du 1er avril 2022 au 31 mars 2023). Des précisions ont également été apportées à ce plan en 2023-2024 afin de réviser certains résultats identifiés. Ce rapport est une mise à jour des résultats régionaux de l'exercice 2023-2024 qui inclut les résultats du rapport de l'exercice 2022-2023.

Suivi des résultats :

Résultats communautaires :

1^{er} résultat 2023-2024-nouveau résultat : réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.

L'ouverture des lits d'urgence au Refuge de Laval a bonifié l'offre de services permettant aux personnes en situation d'itinérance de trouver un abri dans un contexte d'urgence à Laval. Dans ce contexte, l'indicateur lié au volet hospitalier a été supprimé, celui-ci se voulant une mesure moins précise.

Devant la demande importante, l'hébergement le Refuge a augmenté le nombre de 28 à 30 et le nombre de nuitées dispensées a augmenté de 35 % passant de 8 760 en 2022-2023 à 11 820 en 2023-2024.

502 personnes différentes ont séjourné au Refuge. De ce nombre, nous avons pu identifier, pour 2023-2024, la durée de l'itinérance (moins ou plus de 6 mois) pour 482 d'entre elles. Sur ces 482 personnes, 52 % se trouvaient en situation d'itinérance chronique soit pour plus de 6 mois. La réduction de la cible de 10 % n'a pas été atteinte.

**Les données citées ci-haut peuvent être sujettes à de légères variations.

2^e résultat 2023-2024-nouveau résultat : dédier des unités de supplément au loyer avec accompagnement aux jeunes hébergés en réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation.

L'accès à un hébergement permanent pour les jeunes hébergés en centre de réadaptation demeure un besoin important. L'octroi de 8 unités de suppléments au loyer par le ministère nous a permis à ce jour de loger 6 jeunes et d'en accompagner 8.

3^e résultat 2023-2024-nouveau résultat : augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent.

L'octroi de 30 unités de suppléments au loyer (pour les adultes) par le ministère nous a permis à ce jour de loger 17 adultes. Ce résultat augmente régulièrement compte tenu de l'accompagnement soutenu des intervenants du réseau communautaire de la région de Laval. À ce jour, 59 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement.

4^e résultat 2023-2024 : amélioration de l'accès aux services de santé et de services sociaux aux personnes en situation d'itinérance.

Le résultat attendu sur l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les personnes itinérantes maintient la cible de 100%. Le Refuge, via son Café de rue, a une offre diversifiée en place que ce soit au niveau de la dépendance, santé mentale et santé publique et chacun des usagers reçoit une offre de service selon son niveau d'adhésion et en conformité à son autodétermination.

Suivi et amélioration continue :

La concertation entre les différents partenaires se poursuit afin de maintenir l'accès aux services le plus adapté aux personnes en situation d'itinérance. L'accès aux logements temporaires et permanents demeure un enjeu important dans l'atteinte des résultats pour les unités de suppléments au loyer.

En 2023-2024, nous avons travaillé à implanter une concertation plus étroite entre les organismes communautaires desservant la clientèle à risque ou en situation d'itinérance avec les services dispensés au sein du CISSS de Laval. Diverses rencontres ont eu lieu afin de mieux comprendre les besoins des organismes et les moyens possibles pour le CISSS à y répondre. Une formulaire d'accès aux services a été mis à jour.

Pour 2024-2025, nous travaillons à bonifier nos arrimages avec l'Office municipal d'habitation de Laval afin de mieux recenser les différents services et soutien financier pour la clientèle en situation d'itinérance ou à risque de même qu'un suivi rigoureux des PSL octroyés. Également, nous souhaitons mieux faire connaître aux intervenants ainsi qu'à la population, les services d'hébergement transitoires pour cette clientèle de même que notre hébergement d'urgence à Laval.

Accès du public au suivi des résultats régionaux annuels :

Les résultats communautaires sont disponibles sur le site suivant : <https://www.lavalensante.com>

Détails du 1^{er} résultat:

Le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.

Définition utilisée pour la région de Laval de l'itinérance chronique:

La définition de l'itinérance chronique dans la région de Laval réfère à l'occupation des personnes distinctes d'un lit d'hébergement d'urgence au Refuge. Cette clientèle est très majoritairement en itinérance visible et dans un contexte chronique.

* Il est à noter que cette définition n'est pas exhaustive pour mesurer l'itinérance, mais elle se veut un indicateur éclairant pour la région de Laval.

Résultats 2022-2023 :

La personne en situation d'itinérance qui demande un hébergement d'urgence au Refuge n'a pas été questionnée toutefois sur le nombre de jours passés en situation d'itinérance (2022-2023).

Indicateurs :

- Le nombre de personnes différentes qui fréquentent les hébergements d'urgence au cours d'une année;
- Le nombre de personnes quittant le centre hospitalier sans adresse.

Résultats 2023-2024 :

La personne en situation d'itinérance qui demande un hébergement d'urgence au Refuge a été questionnée sur le nombre de jours passés en situation d'itinérance (2023-2024). La majorité d'entre elles ont accepté de répondre.

502 personnes différentes ont séjourné au Refuge comparativement à 297 personnes en 2022-2023. Sur les 502 personnes, nous avons pu identifier la durée de l'itinérance (moins ou plus de 6 mois) pour 482 d'entre elles. Sur ces 482 personnes, 52 % se trouvaient en situation d'itinérance chronique soit pour plus de 6 mois.

Considérant les 2 données annuelles colligées, la réduction de la cible de 10 % n'a pas été atteinte.

Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.			
Indicateurs	2022 - 2023	2023-2024	Cible*
1- Le nombre de personnes différentes qui fréquentent l'hébergement d'urgence au cours d'une année.	297 personnes.	502 personnes	Baisse de 10 %.
2- Le nombre de personnes quittant le CH sans adresse (hôpital Cité-de-la-Santé).	Environ 90 personnes hospitalisées et 1 910 personnes ayant consulté l'urgence.		

Autres résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance

Détails du 2^{ème} résultat :

En 2022 et 2023, le ministère a octroyé un total de 8 PSL (Programme de supplément au loyer) à la région de Laval afin que 8 jeunes soient accompagnés pour trouver un logement et bénéficier de ce programme.

Au 31 mars dernier, 6 jeunes avaient trouvé un logement dans le cadre du Programme de supplément au loyer. Nous sommes confiants que pour l'année 2024-2025, nous pourrions utiliser les 2 places disponibles dans le cadre de ce programme.

[Programme de supplément au loyer \(PSL\) - Société d'habitation du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Résultat : Dédier des unités de suppléments au loyer avec accompagnement aux jeunes hébergés en réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation			
Indicateurs	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible* (définie pour la période visée par le PARCI)
Nombre de jeunes accompagnés et ayant bénéficié d'un PSL (programme de supplément au loyer).		8 jeunes accompagnés 6 PSL signés	6 PSL octroyés aux jeunes, soit 75 % des PSL.

Détails du 3^{ème} résultat :

En 2022 et 2023, le ministère a octroyé un total de 30 PSL (Programme de supplément au loyer) à la région de Laval afin que 30 personnes (adultes) soient accompagnées pour trouver un logement et bénéficier de ce programme.

Au 31 mars dernier, 14 adultes avaient trouvé un logement dans le cadre du Programme de supplément au loyer. Nous sommes confiants que pour l'année 2024-2025, nous pourrions utiliser près de la totalité des places disponibles dans le cadre de ce programme.

Résultat : Augmenter l'offre de service d'accompagnement en logement transitoire et permanent (adultes)

Indicateurs	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible* (définie pour la période visée par le PARCI)
Nombre de personnes en situation d'itinérance ayant bénéficié d'un supplément au loyer et accompagnées en logement transitoire et permanent :		59 accompagnements 14 PSL signées	14 PSL octroyés aux adultes soit 47 % des PSL.

Détails du 4^{ème} résultat :

L'hébergement d'urgence de Laval, a mis en place un service de Café de rue où différents intervenants de différents milieux sont présents afin d'offrir des services à la clientèle. Lorsqu'un nouvel usager se présente au Refuge pour un hébergement d'urgence, celui-ci est également informé des services du Café de rue.

Résultat : Amélioration de l'accès aux services sociaux aux personnes en situation d'itinérance.

Indicateurs	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible* (définie pour la période visée par le PARCI)
Nombre de personnes rencontrées par des intervenants en contexte du Refuge.	293 adultes (4 enfants). 100% des adultes ont reçu une offre d'accompagnement.	502 adultes. 100% des adultes ont reçu une offre d'accompagnement.	100 % des utilisateurs du Refuge d'urgence reçoivent une offre d'accompagnement vers les services de santé et de services sociaux.

ⁱ www.lavalensante.com. CISSS-LVL Précisions PARCI août 2023.